

Questions orales

Ce que dit le ministre c'est: «Laissons les gens souffrir.» Hier soir, Ida Irwin, la porte-parole de Postes Canada, disait que la société ne savait absolument pas quand se terminerait l'enquête interne. Le ministre ne fait qu'entériner une politique de poursuite indéfinie des souffrances des victimes. Puisque le ministre n'est pas prêt à agir, pourrait-il au moins garantir à la Chambre que les travailleurs qui ont été assez courageux pour témoigner hier ne seront pas punis par la société ou ses hommes de main?

L'hon. Harvie Andre (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, le 23 janvier, le député de Mississauga-Sud informait mon cabinet qu'il y avait des accusations de vente d'emplois à Postes Canada. La société a procédé à une enquête et, il y a deux semaines je pense, elle a suspendu une personne et remis le fruit de ses recherches à la police de Peel qui, je pense, termine l'enquête et pourrait porter des inculpations. De toute façon, j'espère que la députée ne suggère pas que nous fassions cesser cette enquête pour intervenir directement. L'enquête s'est déroulée normalement et les présumés coupables seront inculpés.

* * *

L'ÉCONOMIE**LE DÉFICIT—LA CAMPAGNE PUBLICITAIRE DU GOUVERNEMENT**

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Je suis certain que le ministre sait que la plupart des députés ont reçu des plaintes au sujet de la campagne publicitaire de 2,7 millions lancée par le gouvernement fédéral au sujet de la dette. Il sait aussi que la plupart des gens trouvent cette publicité très choquante. J'aimerais savoir si le ministre se souvient ou non de la campagne publicitaire lancée par le Parti libéral en 1980 sur la Constitution, la campagne des bernaches du Canada comme l'avait baptisée Walter Baker, et s'il est d'accord ou non avec son collègue, le ministre actuel de la Santé nationale et du Bien-être social, qui, le 3 mai 1982, a présenté la motion suivante:

Que la Chambre blâme le gouvernement de dépenser de plus en plus d'argent du trésor public en publicité et en sondages d'opinion destinés à servir ses propres fins et, plus particulièrement, d'avoir dépensé des

millions de dollars des contribuables en publicité inutile au moment où il exige des sacrifices financiers des Canadiens ordinaires.

Le ministre est-il d'accord avec son collègue à ce sujet?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je crois qu'il est très clair que la plupart des Canadiens qui voient cette publicité la trouvent très instructive. Ils trouvent qu'on y explique clairement. . .

Des voix: Oh, oh!

M. Wilson (Etobicoke—Centre): Permettez-moi de rappeler au député le contenu de ces messages publicitaires.

• (1440)

On y dit que notre dette est très élevée et que le service de la dette coûte 35c. sur chaque dollar d'impôt. Nous devons réduire ce chiffre afin de pouvoir maintenir de bons programmes sociaux, les programmes sur lesquels comptent les Canadiens. C'est ce qu'on dit dans ces messages, et c'est clairement ce que les Canadiens veulent entendre parce qu'ils veulent comprendre les mesures que nous avons prises. . .

Une voix: C'est honteux!

M. Wilson (Etobicoke—Centre): . . .dans le dernier budget.

OPPOSITION À LA PUBLICITÉ DU GOUVERNEMENT

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, peut-être avons-nous finalement découvert celui qui est vraiment cinglé à la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. le Président: Le député aurait-il l'obligeance de poser sa question.

M. Nystrom: Je ne parlais pas de vous, Monsieur le Président.

Des voix: Oh, oh!

M. Nystrom: Voici ma question. En 1982, l'opposition conservatrice a fait la nette distinction entre, d'une part, la publicité qui explique objectivement des programmes déjà adoptés au Parlement comme les programmes de création d'emplois et de lutte contre l'abus des stupéfiants, et d'autre part, la publicité qui défend un point de vue politique à forte connotation partisane.

J'aimerais que le Parti conservateur et le ministre des Finances me disent comment il se fait que ce qui était de la publicité partisane en 1982 ne l'est plus en 1989? Si